

Lyon, le 8 juin 2018

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 21 JUIN 2018
MODALITES DE MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES**

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui se tiendra le :

**Jeudi 21 juin 2018, à 10 heures,
à l'Hôtel Kyriad Prestige Lyon Saint-Priest Eurexpo, Parc Technoland ZI Champ Dolin, 9 Rue Aimé
Cotton - 69800 Saint-Priest**

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 14 mai 2018 et l'avis de convocation au BALO du 4 juin 2018.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'assemblée.



A propos d'AMOEBBA :

Amoéba a pour ambition de devenir le leader mondial du traitement du risque microbiologique dans les secteurs de l'eau, de la santé et de la protection des plantes. Notre solution biologique est une alternative aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché des tours aéroréfrigérantes industrielles (TARs) évalué à 1,7 Md€⁽¹⁾ sur un marché global des biocides chimiques pour le traitement de l'eau, estimé à 21 Md€⁽²⁾ et sur le marché du biocontrôle pour la protection des plantes estimé à 1,6 Mds€⁽³⁾. A terme, la Société envisage de se développer sur de nouvelles applications telles que le traitement des



plaies chroniques, évalué à 751 millions d'euros⁽⁴⁾ aux Etats-Unis. La commercialisation des produits de santé, biocides et phytosanitaires associés est sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires locales.

Créée en 2010, basée à Chassieu (Lyon, France) avec une filiale au Canada et aux Etats-Unis, Amoéba est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris. La Société est membre du réseau BPI Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur www.amoeba-biocide.com.

(1): Données Amoéba combinées à partir des sources : DRIRE 2013, Eurostat, ARHIA 2013

(2): Sources combinées par Amoéba venant des traiteurs d'eau, de Freedomia, d'Eurostat et MarketsandMarkets

(3): Biopesticides Worldwide Market 2013, CPL, Wallingford, UK

(4): BCC Research, "Markets for Advanced Wound Management Technologies," Wellesley, MA, 2017

Contacts :

Amoéba

Nathalie COMBROUSSE
Responsable Marketing Communication
04 81 09 18 15
nathalie.combrousse@amoeba-biocide.com

Actifin

Ghislaine GASPARETTO
Communication financière
01 56 88 11 11
ggasparetto@actifin.fr